

*Direction générale du personnel
et de l'administration*

Décision du 27 juillet 2006 portant nomination des représentants du personnel au comité technique paritaire central institué auprès de la directrice générale du personnel et de l'administration

NOR : *EQUIP0611858S*

Le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer,
Vu l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant la répartition des sièges de représentants du personnel au comité technique paritaire central institué auprès de la directrice générale du personnel et de l'administration ;
Vu les propositions des organisations syndicales CGT, CGT-FO, CFDT et UNSA,
Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés au comité technique paritaire central en qualité de représentants du personnel :

Membres titulaires

Organisation CGT :
Mme Cerisay (Patricia) ;
M. Gomez (Roland) ;
Mme Perrot-Morin (Maryvonne) ;
M. Vidal (Bruno).
Organisation CGT-FO :
M. Buichon (Robert) ;
M. Ricci (Laurent) ;
Mme Balza (Jacqueline).
Organisation CFDT :
Mme Jaouen (Annick) ;
M. Viscontini (Gérard).
Organisation UNSA :
M. Dambrun (Adrien).

Membres suppléants

Organisation CGT :
Mme Porthault (Nelly) ;
M. Salandre (Bernard) ;
Mme Tatot (Fabienne) ;
Mme Watellier (Colette).
Organisation CGT-FO :
M. Lafosse (Pascal) ;
Mme Vanet (Emilie) ;
M. Rolland (Gérard).
Organisation CFDT :
Mme Pebrel (Josiane) ;
M. Niquet (Gérard).
Organisation UNSA :
M. Bodinate (Luc).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale du

personnel
et de l'administration,
H. Jacquot-Guimbal